

## ACCORD COMMERCIAL CANADO-COLOMBIEN

Un nouvel accord commercial a été signé en novembre entre le Canada et la République de Colombie par M. Jean-Luc Pepin, ministre de l'Industrie et du Commerce, et l'ambassadeur de la Colombie au Canada, le général de brigade Luis Ernesto Ordóñez Castillo.

“Dans le cadre de l'élargissement de sa politique étrangère, le Canada s'est efforcé d'étendre et d'approfondir ses relations commerciales et économiques avec les pays de l'Amérique latine”, a déclaré M. Pepin. “Depuis le début de ce siècle, le commerce entre le Canada et la Colombie s'est effectué en vertu d'une extension au Canada du traité anglo-colombien sur l'amitié, le commerce et la navigation. Le présent accord constituera une base plus directe et officielle pour le commerce et les relations économiques avec la Colombie.”

Dans ses remarques lors de la cérémonie de signature, M. Pepin a rappelé l'accueil chaleureux qui lui avait été réservé ainsi qu'à ses collègues au cours de la visite de la mission ministérielle canadienne en Colombie en 1968. Il a félicité la Colombie pour ses progrès économiques remarquables et a déclaré qu'il comptait voir s'accroître davantage les liens commerciaux entre le Canada et ce pays.

La Colombie, qui a acheté des produits canadiens pour 24.6 millions de dollars l'an dernier, constitue un marché important pour le papier journal, l'amiante, le plastique, le caoutchouc synthétique et une gamme étendue de produits manufacturés canadiens. Au cours de la dernière décennie, les exportations de la Colombie vers le Canada ont presque doublé pour atteindre une valeur totale de 26 millions de dollars en 1970. Bien que la Colombie soit reconnue comme fournisseur de café de haute qualité au Canada, on connaît moins son importance croissante comme fournisseur d'autres produits, notamment le pétrole dont les exportations vers notre pays s'élevaient l'an dernier à 14.2 millions de dollars.

Les exportateurs canadiens, avec l'appui de la Société pour l'expansion des exportations, consacrent de plus en plus d'attention au marché colombien. Des entreprises canadiennes de consultants fournissent actuellement à ce pays des services techniques dans divers domaines dont le secteur minier.

### AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de son aide au développement, le Gouvernement canadien, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, a identifié plusieurs domaines de l'économie colombienne dans lesquels des experts canadiens pourraient aider l'industrie de ce pays. Les projets choisis dans les secteurs forestiers et ceux de la menuiserie aideront à promouvoir de nouvelles exportations en provenance de ce pays, appuyant ainsi les efforts du Gouvernement colombien pour réduire la dépendance de l'économie du pays sur le café comme seul produit principal d'exportation.

Le projet hydroélectrique d'Alto-Anchicaya cons-

titue l'une des principales contributions canadiennes aux programmes de développement en Colombie. Un prêt de l'ordre de 16.74 millions de dollars a été approuvé et mis à la disposition de ce pays par la Banque internationale d'aide au développement à même les fonds canadiens gérés par cette banque.

Le Centre international de recherches sur le développement administrera pour le compte du Gouvernement canadien une somme de 6.5 millions de dollars en faveur de deux projets agricoles.

### LES PROJETS D'IMMOBILISATION POUR 1972

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a annoncé récemment les résultats d'un relevé sur les projets d'immobilisation de 1972 de quelque 200 importantes sociétés au Canada. Cette enquête annuelle vise à fournir une indication préliminaire de la tendance probable des investissements du secteur privé au cours de l'année à venir.

L'enquête révèle que les sociétés en question ont l'intention d'accroître de 3 p. 100 leurs dépenses en construction, en machines et en matériel nouveau en 1972, faisant suite à une augmentation de 10 p. 100 cette année. Le total des dépenses de ces sociétés serait donc de 7,270 millions de dollars en 1972 alors qu'elles sont estimées à 7,047 millions de dollars pour 1971.

La tendance est fortement influencée par le genre de dépenses portant sur quelques projets de grande envergure dans le domaine des ressources et de l'énergie électrique. Les dépenses dans plusieurs de ces domaines ont augmenté sensiblement en 1971 alors qu'elles devraient diminuer rapidement en 1972 au fur et à mesure de l'achèvement des projets. Ainsi, le total des dépenses en immobilisations des sociétés interrogées a augmenté considérablement en 1971 malgré la diminution des investissements dans le secteur important de la fabrication.

On s'attend à ce que la tendance des investissements dans ce secteur subisse une légère hausse en 1972 mais l'exécution de plusieurs projets d'envergure dans le domaine des ressources et des services fait que le total des gains des entreprises en question est inférieur à celui de l'année courante. Il faut remarquer qu'il y a aussi quelques projets d'envergure à l'étude et qui ne sont pas encore compris dans les budgets.

L'enquête ayant eu lieu en octobre, les projets d'investissement reflètent les projets des sociétés à ce moment-là. Pour préparer leurs projets, les entreprises ont tenu compte de certains facteurs comme la modification de l'impôt fédéral en juin et les mesures prises par le Gouvernement des États-Unis en août. Cependant, plusieurs dirigeants interrogés ont affirmé que les effets définitifs de ces dernières mesures sur les programmes d'investissement de capitaux sont encore imprécis. En général, les révisions